

**Zeitschrift:** Domaine public  
**Herausgeber:** Domaine public  
**Band:** - (2013)  
**Heft:** 1987

**Artikel:** Ni polarisation ni écartèlement : une étude de l'OFS confirme que la classe moyenne n'est pas malmenée  
**Autor:** Ghelfi, Jean-Pierre  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1014056>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 14.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

faisant semblant de les externaliser. A moins, hypothèse généreuse, que ce soit une manière de faire apparaître la vérité des coûts et des produits.

Dans ce dernier cas, il faudrait au moins faire apparaître les dépenses consenties par les hautes écoles pour obtenir les financements privés au sens large du terme retenu dans la comptabilité analytique. Qui paie et sous quelle affectation les temps et les efforts que les professeurs et de très nombreux collaborateurs scientifiques ou administratifs consacrent à la construction, la préparation, la présentation, la promotion de projets destinés aux «clients» des hautes écoles? Au débit de quels comptes ces

travaux de plus en plus coûteux sont-ils portés? A quels crédits et instances sont-ils imputés? Passent-ils pour des tâches liées à l'enseignement, à la formation, à la recherche ou bien, plus justement, à la gestion et au *fundraising*? Et qui rétribue effectivement les virtuoses, internes ou mandatés, de la confection et de la «vente» de dossiers de requête, pour ne rien dire des professionnels du lobbyisme chargés de «travailler» les instances d'octroi?

Autant de questions auxquelles la pratique donne des réponses souvent improvisées et de plus en plus chronophages. Autant de dépenses non imputées par la comptabilité qui se veut

pourtant finement analytique.

Dans sa réponse à l'interpellation Reynard, le Conseil fédéral dégage toute responsabilité dans ces vulgaires affaires de comptes et d'influences. Il se contente de rappeler qu'il incombe à chaque haute école de préserver son autonomie et «*d'affiner son profil en mettant l'accent sur certains domaines pour lesquels elle peut également faire appel à des fonds privés.*»

Voici qui relève de l'esprit du temps, lequel ne peut cependant tenir lieu de pensée politique et ne saurait suffire à déterminer une politique fédérale de la formation supérieure.

## Ni polarisation ni écartèlement

Une étude de l'OFS confirme que la classe moyenne n'est pas malmenée

Jean-Pierre Ghelfi - 20 février 2013 - URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/22785>

Pudiquement ou diplomatiquement, l'Office fédéral de la statistique (OFS) intitule une toute récente publication [Regard sur la classe moyenne – évolution des groupes à revenus moyens de 1998 à 2009](#) quand il s'agit, en fait, d'une mise au point en relation avec des débats publics qui tirent à hue et à dia la notion de classe moyenne. Référence en particulier à l'étude d'Avenir Suisse consacrée à une classe moyenne prétendument

malmenée que nous avons récemment discutée ([DP 1977](#)).

Quelles conclusions tire l'OFS de son analyse? «*Les résultats obtenus [...] ne corroborent pas les craintes souvent exprimées dans le débat public au sujet de la classe moyenne. Ainsi, la thèse d'une polarisation des groupes de revenus, avec pour corollaire une classe moyenne en perte de vitesse, ne se confirme pas. [...] La thèse d'une classe moyenne trop ponctionnée ne se confirme pas*

*non plus. Que l'on compare les groupes sociaux entre eux ou au cours de la période considérée, on ne constate pas que les groupes à revenus moyens subissent une pression particulièrement marquée due aux dépenses obligatoires. La charge que ces dernières représentent a en fait augmenté pour tous les groupes de la population.*»

L'analyse de l'OFS retient le concept de «revenu équivalent» (appelé aussi

«revenu brut pondéré en fonction des besoins») qui seul permet de comparer des ménages de compositions différentes: «Le revenu de chaque ménage est divisé par une «valeur d'équivalence» qui a pour effet de convertir ce ménage en un ménage d'une personne. La valeur d'équivalence s'obtient en attribuant à chaque membre du ménage un facteur de pondération: par exemple 1,0 à la première personne adulte du ménage, 0,5 aux autres personnes de 14 ans ou plus et 0,3 aux enfants de moins de 14 ans ».

### **Pas d'écrasement**

Dans DP, nous avons donné la préférence à la répartition des ménages entre cinq quintiles – le premier quintile regroupant les 20% des ménages les plus modestes, le cinquième quintile les 20% les plus aisés, et les deuxième, troisième et quatrième quintiles englobant la classe moyenne. L'OFS préfère se référer à des seuils fixés par rapport à la médiane. Les ménages de la classe moyenne sont ceux dont le «revenu équivalent» est situé entre 70% et 150% de la médiane; en dessous, ce sont

des ménages modestes, en dessus, des ménages aisés. Cette méthode est souvent utilisée dans les comparaisons internationales et elle a aussi l'avantage d'examiner la composition des groupes par rapport à une donnée (le revenu médian) qui reflète le niveau de bien-être matériel et qui change avec le temps. L'évolution au cours de la période 1998-2009 se présente ainsi: la proportion des ménages modestes passe de 23,5% en 1998 à 20,0% en 2009; celle des ménages aisés de 19,5% à 18,7%, celle des ménages moyens supérieurs (entre 100% et 150% de la médiane) de 30,5% à 31,3% et celle des ménages moyens inférieurs (de 70% à 100% de la médiane) de 26,5% à 30,0%. L'évolution n'est cependant pas linéaire. La situation économique fournit des impulsions à la hausse et à la baisse dans chaque groupe. Mais ce sont des modifications de faibles amplitudes, qui ne montrent ni une polarisation entre les extrêmes ni un écrasement ou un écartèlement de la classe moyenne.

### **Conclusions rassurantes**

Le revenu équivalent des

ménages modestes est passé de 2'579 francs en 1998 à 2'819 francs en 2009, celui de la classe moyenne de 5'021 francs à 5'470 francs et celui des ménages aisés de 10'449 francs à 11'148 francs. Soit des hausses respectives de 9,3%, 8,9% et 6,7%. En 1998, le revenu équivalent des ménages aisés était 4,05 fois supérieur à celui des ménages modestes; en 2009, l'écart s'établit à 3,95 fois.

Ainsi, par quelque bout qu'on empoigne la question de la classe moyenne, et donc de celles qui sont au-dessus et au-dessous, on n'observe pas d'écartèlement ni de polarisation. La réalité est bien éloignée de certaines descriptions alarmistes que les médias répercutent volontiers.

Nous ne cacherons pas que les conclusions plutôt rassurantes auxquelles nous parvenions nous ont surpris, et que nous avons cherché plutôt deux fois qu'une si nous n'omettions pas un ou des éléments importants. Ça ne paraît pas être le cas. Ce qui nous conduit à considérer que finalement les systèmes helvétiques d'assurances et de redistributions sociales fonctionnent plutôt bien.